



## LES INTRUSIONS CONSENTIES

### Les conférences, salons et séminaires

#### DES LIEUX D'ÉCHANGES...ET DE PRÉDATION !

Les conférences, salons et autres séminaires sont très souvent considérés, à tort ou à raison, comme des **événements à haute valeur ajoutée**, en ce sens qu'ils **participent au rayonnement de l'entreprise**, que ce soit en terme d'image, ou de valorisation des produits fabriqués et projets développés.

Pour autant, bien qu'attractifs et indispensables à certaines activités, les conférences, salons et séminaires, constituent d'excellents **vecteurs de captation d'informations stratégiques** pour des personnes malintentionnées. Il apparaît donc essentiel de mesurer les risques avant de se lancer.



#### PRENDRE CONSCIENCE DES RISQUES

La recherche de ressources financières s'avère cruciale pour le développement d'un projet d'entreprise. Soulever des fonds, conquérir de nouveaux marchés et satisfaire ses clients constituent autant de démarches indispensables à la survie d'une entreprise. Mais dans un marché hyper concurrentiel où les manœuvres les plus offensives sont parfois observées, prendre le temps de la réflexion rime toujours avec sage décision.

- ▶ Conférence ou séminaire, êtes-vous certain de ne pas trop en dévoiler ? Êtes-vous sûr d'identifier toutes les personnes de votre auditoire ?
- ▶ Vous évoquez un projet novateur, les informations dévoilées ont-elles un caractère stratégique ? Si oui, ces informations ont-elles fait l'objet d'une démarche de protection ?
- ▶ Se poser les bonnes questions, c'est déjà commencer à se protéger !
- ▶ Le **SISSE** met à disposition, sur son site, deux guides destinés à la **mobilité internationale des scientifiques** à travers certains **principes directeurs** et un **vade-mecum**.

Ce document a été réalisé par la DGGN et l'INHESJ à des fins pédagogiques.

Auteur: Lcl TORRISI Contributeurs: MORTIER-BANCON-CLEMENT-ARCHAMBAULT

## RÉAGIR FACE À UNE ATTEINTE À LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

Parce qu'elles ne sont pas nécessairement liées à l'existence d'une infraction à la loi pénale, les atteintes à la sécurité économique se révèlent parfois difficiles à comprendre ou à identifier pour le dirigeant d'une petite ou moyenne entreprise ou par des salariés.

***Pour aborder les conférences, salons et séminaires en toute sécurité, vous pouvez:***

### ***Avant l'évènement:***

- ▶ Organiser en amont l'évènement en sélectionnant les informations susceptibles d'être diffusées, de façon à ne pas compromettre l'entreprise, ses projets et autre savoir-faire.
- ▶ Limiter au strict minimum l'emport de documents et matériels, et, sensibiliser conférenciers ou commerciaux au phénomène d'éllicitation (méthode visant à soutirer de l'information),
- ▶ En cas de besoin, n'utiliser qu'un ordinateur dédié à l'évènement de façon à limiter les risques liés au vols ciblés ou d'opportunité,
- ▶ Récupérer les coordonnées des contacts utiles en lien direct avec l'organisation de l'évènement, de façon à remonter rapidement tout incident,
- ▶ Demeurer discret dans vos échanges, à l'occasion de l'utilisation des moyens de transport,

### ***Pendant l'évènement:***

- ▶ Respecter les règles d'hygiène informatique, notamment les conseils de prudence édictés dans le passaport de conseils aux voyageurs de l'ANSSI,
- ▶ Rester vigilant et discret sur la nature des rencontres et des échanges,
- ▶ Penser à prendre des notes relatives aux questions posées ou évènements survenus,
- ▶ Ne jamais perdre de vue que d'éventuels prédateurs peuvent mettre en oeuvre, à votre préjudice, des moyens techniques,

### ***Après l'évènement:***

- ▶ Rester vigilant jusqu'à votre départ vis-à-vis de la sécurité de vos matériaux et matériels informatiques et dresser un bilan d'activité prenant en compte toutes vos observations.
- ▶ Pour toute autre question, la brigade numérique de la gendarmerie se tient à votre disposition sur [www.gendarmerie.interieur.gouv.fr](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr)